

AVIS

CEREMONIE DU 8 MAI

Monsieur le Maire invite la population à participer à la cérémonie officielle organisée pour commémorer l'anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.

Le rassemblement aura lieu devant l'Ecole le mercredi 8 mai à 11 heures.

Un cortège se formera et se rendra au monument aux morts pour y déposer une gerbe.

Un vin d'honneur, donné à la salle polyvalente, clôturera cette matinée.